

COMMUNE DE FROHMUHL



Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

Date de convocation : 07/12/2022 L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à 20 h 15 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Didier FOLLENIUS

Date d'affichage : 13 décembre 2022 Secrétaire de la séance : Monsieur Guillaume PEIFER

Membres en exercice : 10 **Présents :** Didier FOLLENIUS, Christine NISS, Guillaume PEIFER, Véronique MERTZ, Dominique THELLYERE, Rodolphe SCHAEFFER, Muriel HERRMANN, Marc-Antoine BAUDINET, Jérémy KURTZ, Emilie VERCLEYEN

Présents : 10

Votants : 10 **Représentés:**

Excusés:

Absents:

Ordre du jour:

01. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 09 NOVEMBRE 2022
02. IMPLANTATION D'UNE BORNE ELECTRIQUE
03. DIVERS

M. le Maire démarre la séance à 20 h 15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum est de 6. Celui-ci étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Désignation du secrétaire de Séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Guillaume PEIFER comme secrétaire de séance.

Délibérations du conseil:

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2022 -

DEL_2022_048

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations du 9 novembre 2022.

Votants : 10	Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

OBJET : IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE -
DEL_2022_049

Dans le cadre du développement de la mobilité électrique en Grand Est, le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une borne de recharge rapide 50 KW à puissance évolutive.

Cette borne sera installée sur la place publique (place du Lavoir) avec 3 points de recharge et matérialisée par 3 places, ce qui permettra aux nombreux véhicules de passage de disposer d'une recharge rapide sur ce tronçon de voirie publique.

A cet effet, il leur présente différents devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de faire entreprendre les travaux d'installation de la borne par l'entreprise EST RESEAUX de Phalsbourg,
- **approuve** le plan de financement ci-après,

Dépenses	HT	TTC	Ressources	Montant	% HT
Installation de la borne	35 509,00	42 610,80	Région (Climaxion)	8 000,00	22,53
			ADVENIR (CEE)	9 000,00	25,35
			Fonds propres	18 509,00	52,12
Total	35 509,00	42 610,80		35 509,00	100,00

- **sollicite** l'aide de la Région Grand Est dans le cadre "Climaxion" et l'aide ADVENIR (Certificat Economie Energie) dont pourrait bénéficier ces travaux et charge le Maire à élaborer les dossiers nécessaires,
- **autorise** le Maire à signer tout document administratif y relatif.

Votants : 10	Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Maire clôture la séance.

Secrétaire :
Guillaume PEIFER

Maire
Didier FOLLENIUS